

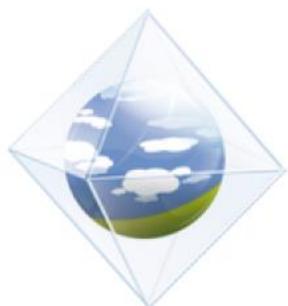
27/10/2022



CITEPA

Petit-déjeuner du Citepa

Mark Tuddenham
Responsable de l'information



CITEPA

Les enjeux de la COP27

Début de la conférence
à 08:30

A la veille de la COP-27

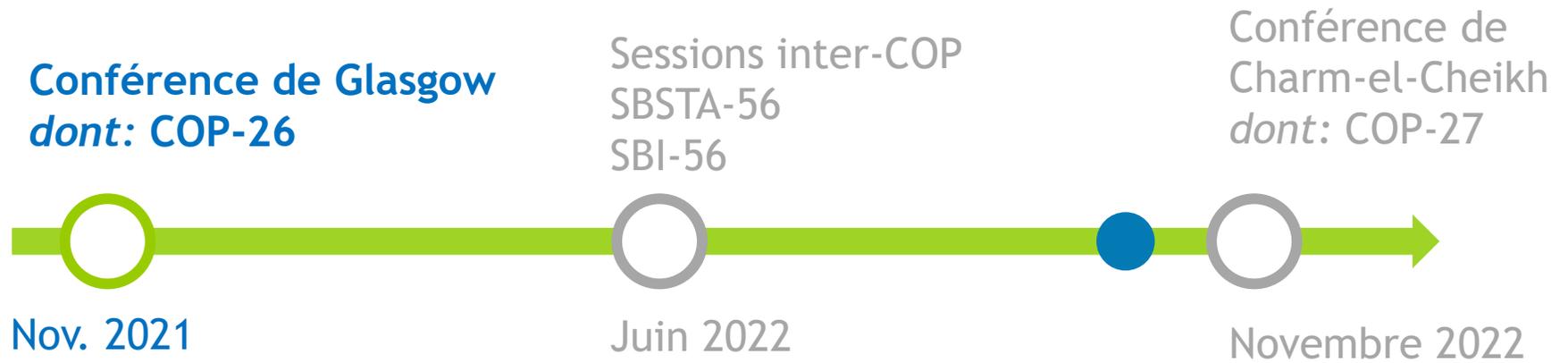


CITEPA



Au sommaire





Quels résultats à la COP-26 ?

COP-26 : résultats en bref



CITEPA

Pacte de Glasgow pour le climat

Atténuation

- les Parties sont priées de remettre leur **NDC renforcée** avant la COP-27
- recentre l'enjeu du réchauffement sur l'objectif de **+1,5°C**
- référence au **charbon** et aux autres fossiles pour la 1^{ère} fois dans l'histoire de la CCNUCC

Adaptation

- programme de travail Glasgow-Charm et-Cheikh sur l'objectif mondial (sur 2022-2023)
- les pays développés exhortés à doubler d'ici 2025 leur soutien financier (par rapport à 2019)

Pertes et préjudices - c'est la 1^{ère} COP où ce sujet a fait l'objet d'autant de discussions

- Dialogue de Glasgow entre les Parties pour discuter des modalités de financement (2022-2024)

Finalisation des règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris

- article 6 : mécanismes fondés et non fondés sur le marché
- article 13 : cadre de transparence renforcée (tableaux de rapportage)
- article 4.10 : calendriers communs des NDC

Financement

- lancement des discussions sur un **nouvel objectif collectif pour la période post-2025**



**Quelles avancées
en amont de la COP-27 ?**

Reprise des négociations climat (SB-56) (1a)



56^{èmes} sessions des 2 organes subsidiaires de la CCNUCC

Organes Subsidiaires de la CCNUCC: « SB »

SBSTA

Conseil scientifique et technologique

*56^e session:
SBSTA-56*

SBI

Mise en œuvre

*56^e session:
SBI-56*

- 6-16 juin 2022
- en présentiel
 - sessions plénières
 - réunions de négociation
 - réunions et ateliers « mandatés »

Reprise des négociations climat (SB-56) (1b)



CITEPA

56^{èmes} sessions des 2 organes subsidiaires (SBI et SBSTA) : 6-16 juin 2022

[Voir notre article sur les SB-56](#)

SBSTA-56 (Conseil scientifique et technologique) et SBI-56 (mise en œuvre)

- **Session intermédiaire** entre la COP-26 et la COP-27
- **Objet** : avancer sur les points techniques des négociations et préparer les projets de décision pour examen et adoption par la COP et la CMA (organe de prise de décision de l'Accord de Paris)

Format

- en présentiel pour la 1^{ère} fois en 3 ans, à Bonn (siège de la CCNUCC)
- sessions plénières
- réunions de négociation
- réunions et ateliers « mandatés » (par une décision de la COP-26 ou de la CMA-3)

Reprise des négociations climat (SB-56) (2)

Résultats :



Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (3)



Résultats sur la forme

- ce qui a caractérisé ces 56^{èmes} sessions, c'est l'**importance accordée au format des « dialogues »**, format plus interactif que celui des sessions intermédiaires précédentes
- A Glasgow, la COP-26 avait lancé plusieurs **nouveaux processus de discussion interactive** :
- le programme de travail Glasgow-Charm-el-Cheikh sur l'**objectif mondial en matière d'adaptation**
 - le Dialogue de Glasgow sur les **pertes et préjudices**
 - une série de dialogues techniques sur le **nouvel objectif collectif chiffré sur le financement climat post-2025**
 - un nouveau dialogue annuel sur les **océans**
- tout au début à Bonn, **débat vif** entre les Parties sur la question d'inscrire ou non **2 sujets supplémentaires** au projet d'ordre du jour formel des négociations initialement proposé en mars 2022 : le **programme de travail Charm el-Cheikh** sur un objectif mondial en matière d'adaptation, et le **Dialogue de Glasgow** sur les pertes et préjudices. Ces 2 ajouts avaient été proposés par le groupe LMDC
 - ce débat a fait ressortir de **fortes divergences** entre pays du Nord et pays du Sud. Les Parties se sont mises **d'accord** pour ajouter le premier sujet lié à l'**adaptation** dans l'ordre du jour, mais elles ne sont **pas parvenues à un consensus** pour inclure le deuxième sujet sur les **pertes et préjudices**. Ce sujet a donc été exclu de l'ordre du jour formel

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (4)



Résultats sur le fond - principaux résultats par sujet clé

Adaptation : programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh (ajouté à l'ordre du jour formel)

- à Glasgow, le SBI et le SBSTA ont été conjointement chargés par la décision 7/CMA.3, adoptée à Glasgow, de déterminer les finalités et les modalités d'un objectif mondial en matière d'adaptation
- à Bonn, des **consultations informelles** ont été menées sur ce sujet
- les Parties (pays en développement en tête) ont souligné que ce programme devait aboutir à un **résultat concret** lors de la COP-27

Voir les conclusions conjointes du SBI/SBSTA

- **8-9 juin : premier atelier du programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh** - événement mandaté par la décision 7/CMA.3 - voir synthèse (publiée le 9 août 2022)
- au total, **4 ateliers** sont programmés **en 2022** (le 2^e en virtuel les 30-31 août, le 3^e en virtuel les 17-18 oct. et le 4^e en présentiel le 5 nov. lors de la CMA-4 à Charm el-Cheikh)

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (5)



CITEPA

Pertes et préjudices : Dialogue de Glasgow (non ajouté à l'ordre du jour formel)

- ce sujet constitue le troisième volet de l'action climat après l'atténuation et l'adaptation : les **dégâts irréversibles induits par le changement climatique** qui dépassent les capacités des sociétés et des écosystèmes à s'y adapter et les **impacts socio-économiques** qui en résultent, par exemple, inondations au Pakistan (1 500 morts)
- sujet étroitement lié à la question très controversée de la responsabilité historique des émissions de GES et donc il est **très clivant** entre pays du Nord et pays du Sud (chacun campant sur ses positions)
- **7, 8 et 11 juin** : première réunion du **Dialogue de Glasgow sur les pertes et préjudices**
- mis en place à Glasgow par la décision 1/CMA-3, ce Dialogue entre les Parties et les organisations a pour **mission** de discuter des **modalités de financement des activités** pour éviter, minimiser et traiter les pertes et préjudices
- à Bonn, les pays en développement (petits Etats insulaires et PMA en tête) ont souligné qu'il n'y a **pas, à l'heure actuelle, de financement concret et distinct au titre des pertes et préjudices**, que les mécanismes de financement actuels ne prennent pas en compte l'urgence de cette question et qu'il serait trop tard pour démarrer un tel financement en 2024 (année où les travaux du Dialogue de Glasgow doivent s'achever)
- à Bonn, ils ont donc insisté sur la nécessité de mettre en place dès la COP-27 un **mécanisme formel de financement dédié**, et donc d'**inscrire ce sujet à l'ordre du jour formel** (*formal agenda item*) de la CMA-4 - les pays industrialisés (UE et USA en tête) s'y sont fermement opposés, refusant de céder à cette demande

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (6)

Financement climat : événement mandaté par la décision 9/CMA.3

- ce sujet très controversé, le « nerf de la guerre » des négociations climat au sein de la CCNUCC, n'a été formellement abordé que dans un seul cadre : un **dialogue technique**
- lors de la COP-21, l'objectif collectif des 100 Md\$ a été prolongé jusqu'en 2025 (cf. paragraphe 53 de la décision 1/CP.21 accompagnant l'Accord de Paris)
- à la CMA-1 (Katowice, 2018), il a été décidé de fixer un nouvel objectif collectif chiffré sur le financement pour la période post-2025
- à Glasgow, la décision 9/CMA.3 (adoptée lors de la CMA-3) a fixé les modalités des discussions sur le nouvel objectif, dont un **programme de travail ad hoc sur 2022-2024** sous l'égide de la CMA pour encadrer les discussions techniques. Dans ce cadre, 4 dialogues techniques d'experts sur le financement par an (sur ces 3 ans)
- 2^e dialogue technique à Bonn - objectif : définir une **feuille de route pour 2022**

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (7)

Mécanismes de marché (art. 6) : approches coopératives (art. 6.2)

- transferts de réduction entre pays ou ITMO (crédits carbone)
- à Bonn, **consultations informelles** sur les volets de ce sujet confiés au SBSTA par la décision 2/CMA.3 (adoptée à Glasgow), dont la question de savoir **si les crédits d'émission entre deux pays pourraient inclure les émissions évitées** (en plus des réductions d'émissions)
- cette question a fait ressortir des **divergences d'opinion** entre les Parties

Voir les conclusions du SBSTA - Voir la note informelle rédigée par les co-facilitateurs

Mécanismes de marché (art. 6) : mécanisme de développement durable, MDD (art. 6.4)

- à Bonn, **consultations informelles** sur les volets de ce sujet confiés au SBSTA par la décision 3/CMA.3 (part obligatoire de 5% des recettes issues du MDD sera prélevée pour alimenter le Fonds d'adaptation pour aider les pays en développement vulnérables à couvrir les frais administratifs et les coûts d'adaptation, transition du MDP vers le MDD, rapportage, utilisation des crédits Kyoto pour contribuer à la réalisation des NDC,...)

Voir conclusions du SBSTA - Voir note informelle rédigée par les co-facilitateurs

Organe de supervision du MDD (Art. 6.4 Supervisory Body) : établi par la décision 3/CMA.3 adoptée à Glasgow)

2 réunions déjà : 25-28 juillet et 19-22 sept. 2022 - 3^e réunion pendant la COP-27 (3-5 nov. 2022)

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (8)



CITEPA

Bilan mondial (Global Stocktake, art. 14)

Bilan de la mise en œuvre de l'Accord de Paris en 2023 pour évaluer les progrès collectifs (et non individuels) vers la réalisation des objectifs à long terme des articles 2 et 4

- décision 19/CMA.1 (adopté en 2018, à Katowice) : bilan mondial réalisé avec l'aide du SBSTA et du SBI soutenus par un **dialogue technique** (*technical dialogue*) chargé de mener des échanges de points de vue, d'informations et d'idées dans le cadre de **tables rondes** et **d'ateliers**
- ce dialogue axe son travail sur trois domaines thématiques : **atténuation, adaptation et moyens de mise en œuvre** (soutien financier, transfert de technologies, renforcement des capacités)
- **3 réunions** du dialogue technique prévues : la 1^{ère} à Bonn, la 2^e lors des sessions SB-57 (Charm el-Cheikh) et la 3^e lors des SB-58 (juin 2023)
- **première réunion** très attendue à Bonn, dans 3 formats différents :
 - **trois tables rondes**
 - **Café du monde** (*World Café*), processus de participation interactive
 - 2 sessions plénières
- le format créatif du dialogue technique du GST a été très bien reçu, en particulier la formule du Café du monde et la participation active des acteurs non étatiques

Voir les conclusions conjointes SBSTA/SBI

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (9)



CITEPA

Atténuation (1/2)

- à Glasgow, décision 1/CMA.3 (« Pacte de Glasgow pour le Climat ») : la CMA a mis en place un **programme de travail pour relever de façon urgente le niveau d'ambition** en matière d'atténuation (et accélérer la mise en œuvre des mesures correspondantes)
- la CMA-3 a demandé conjointement au SBSTA et au SBI de lui soumettre un **projet de décision** sur cette question pour examen et adoption à sa 4^e session (Charm el-Cheikh)
- **discussions** menées dans un groupe de contact à Bonn afin de recueillir les points de vue des Parties sur les éléments du programme de travail
- ces discussions ont été axées sur le **contenu du programme de travail, son périmètre, sa durée et ses modalités de mise en œuvre**
- l'objet était d'élaborer les **grandes lignes** du futur projet de décision
- les Parties ne sont **pas parvenues à se mettre d'accord** sur les **modalités de mise en œuvre** du programme, ni sur sa **durée** :
 - la Chine, l'Inde, et le groupe des pays arabes préconisent une durée de **12 mois** (avec la fin en **2023**)
 - alors que l'UE, les Etats-Unis et les pays vulnérables se sont prononcés pour **2030** pour que le programme produise des résultats concrets

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (10)



CITEPA

Atténuation (2/2) : *polémique autour du terme « major emitters »*

- la **première version** de la note informelle rédigée par les co-facilitateurs synthétisant les différents points de vue des Parties (du 9 juin 2022) faisait référence aux « **émetteurs majeurs** » sous l'impulsion des Etats-Unis qui insistent sur l'importance du fait que les pays émergents grands émetteurs comme la Chine assument une plus grande responsabilité avant 2030 dans la réduction des émissions de GES
- le groupe des pays en développement homodoxes (*Like-minded developing countries*) et le groupe des pays arabes s'y sont fermement opposés, affirmant que les pays industrialisés - les Etats-Unis en tête - esquivent leur responsabilité historique du changement climatique, allant jusqu'à les accuser d'une nouvelle phase de colonialisme baptisée « **colonialisme du carbone** » (*source : Carbon Brief, 20 juin 2022*)
- dans un souci de compromis, toute référence aux émetteurs majeurs a donc été supprimée de la version définitive de la note informelle
- les Parties n'ont même pas pu accepter de "prendre note" de la note informelle recueillant leurs points de vue
- résultat des courses : malgré cinq sessions d'échanges, **les négociations de la COP-27 se retrouveront donc à la case départ - alors que c'est un des sujets les plus cruciaux des négos**

Voir note informelle conjointe SBSTA/SBI (version du 14 juin 2022 @ 22h00)

Voir conclusions conjointes SBSTA/SBI

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (11)



Analyse et bilan des SB-56 (1/2)

- après la finalisation des dernières règles de mise en œuvre de l'Accord de Paris à Glasgow lors de la CMA-3, **le focus et le contenu** des négociations dans le cadre de la Convention Climat (CCNUCC) et de l'Accord de Paris ont changé. Après plus d'une décennie d'intenses négociations, **l'accent est désormais sur la mise en œuvre concrète de ces règles**
- à Bonn, les premiers signes de cette évolution étaient visibles : le temps réservé aux négociations formelles était assez limité certains jours, et davantage de temps a été prévu pour une nouvelle série d'événements mandatés suite aux décisions adoptées à Glasgow : dialogues sur le bilan mondial, les pertes et préjudices, l'adaptation, le nouvel objectif de financement climat post-2025, les océans,...
- plusieurs sujets abordés à Bonn, cruciaux pour les pays en développement (pertes et préjudices, et adaptation en tête), ont fait l'objet de **discussions informelles** dans le cadre de ces dialogues ou d'ateliers, plutôt que de **négociations** formelles. Or, pour faire des avancées concrètes, il faut que ça se passe au sein du cadre formel du SBSTA et du SBI
- globalement, les réactions à ces dialogues et ateliers ont été partagées. Certains participants ont apprécié les tables rondes et les groupes de discussion. D'autres ont critiqué les dialogues comme étant des "usines à gaz" sur les questions les plus controversées

Synthèse et bilan des résultats (SB-56) (12)



CITEPA

Analyse et bilan des SB-56 (2/2)

- les négociations les plus concrètes ont porté sur le **peaufinage des mécanismes de l'Accord de Paris**
 - les discussions sur **l'article 6** (mécanismes fondés sur le marché), historiquement une pomme de discorde de l'Accord de Paris, **ont abouti à des résultats substantiels** à Bonn
 - de même, les discussions constructives et positives ont été menées sur le **bilan global (Global Stocktake)** dans le cadre du dialogue technique
- cependant, en grande partie, les résultats des sessions SB-56 à Bonn se sont limités à des **questions de procédure**, plutôt que de donner lieu à des **actions concrètes** : le SBSTA et le SBI ont ainsi repoussé toute négociation réelle à la COP-27, par ex. sur l'atténuation
- **les 3 sujets qui ont vu le moins d'avancées sont l'atténuation, le financement et les pertes et préjudices**. C'est ce dernier sujet qui s'est révélé le plus clivant à Bonn : l'UE, les USA et la Suisse ont refusé de l'inscrire à l'ordre du jour formel des sessions SB-56 (et de la COP-27) et donc de mener des négociations sur ce volet, ce qui a laissé les pays en développement frustrés, insatisfaits, et méfiants
- le clivage entre pays industrialisés et pays en développement sur l'atténuation, le financement et les pertes et préjudices constitue un obstacle majeur à la réalisation de progrès concrets en matière d'action climat mondiale, ce qui est de mauvais augure pour la COP-27



Autres actus CCNUCC

Nouveau Secrétaire exécutif de la CCNUCC



15 juillet 2022

- la fin du 2e mandat (triennal) de la Secrétaire exécutive de la CCNUCC, la mexicaine Patricia Espinosa

15 août 2022

- annonce du Secrétaire-général de l'ONU, Antonio Guterres que Simon Stiell a été nommé le nouveau Secrétaire exécutif
 - ancien Ministre de l'Environnement de Grenade (2017-juin 2022)
 - plusieurs postes ministériels entre 2013 et 2017
 - il est connu sur la scène internationale pour être partisan ouvert d'une plus forte ambition en matière d'atténuation et de financement climat
- les négociations seront donc sous une nouvelle direction à la COP-27

Voir [communiqué de la CCNUCC](#)





CITEPA

Les enjeux de la COP-27



COP27
SHARM EL-SHEIKH
EGYPT 2022



CCNUCC

Organes
de prise
de décision

COP

*(Parties à la
CCNUCC)*

CMP

*(Parties au
Protocole de Kyoto)*

CMA

*(Parties à
l'Accord de Paris)*

Organes
Subsidiaires
« SB »

SBSTA

*Conseil scientifique et
technologique*

SBI

Mise en œuvre

COP-27 (6-18 nov.) - déroulement (1/2)



CITEPA

5 sessions de négociation en parallèle :

6 - 12 nov. 2022 : sessions des deux organes subsidiaires de la CCNUCC :

- mise en œuvre (SBI 57) (voir ordre du jour provisoire)
- conseil scientifique et technologique (SBSTA-57) (voir ordre du jour provisoire)

6 - 18 nov. 2022 : sessions des trois organes de prise de décision formelle :

- 27^e Conférence des Parties (COP-27) (voir ordre du jour provisoire)
- 4^e session de la Réunion des Parties à l'Accord de Paris (CMA-4) (voir ordre du jour provisoire)
- 17^e Réunion des Parties (CMP-17) au Protocole de Kyoto (voir ordre du jour provisoire)

Segment de haut niveau :

- 7-8 nov. : **Chefs d'Etat et de Gouvernement** - sommet pour la mise en œuvre (environ 90 attendus)
- 15-16 nov. : **segment ministériel**

Calendrier de l'action climat (programme thématique du partenariat de Marrakech)

COP-27 (6-18 nov.) - déroulement (2/2)



CITEPA

Les événements / ateliers « mandatés » par une décision de la COP ou de la CMA (de Glasgow ou d'une année antérieure) :

- 5 nov. : un atelier dans le cadre du programme de travail pour renforcer de façon urgente l'ambition en matière d'atténuation et de mise en œuvre (cf. [décision 1/CMA.3, § 27](#))
- 5 nov. : 4^e atelier dans le cadre du programme de travail Glasgow-Charm el-Cheikh sur l'objectif mondial en matière d'adaptation, sur le thème : communiquer et rapporter les priorités en matière d'adaptation (cf. [décision 1/CMA.3 § 11 et 12](#))
- 5 nov. : 4^e dialogue technique entre experts sur le nouvel objectif collectif pour le financement climat (cf. [décision 9/CMA.3 § 5](#))
- 9 nov. : 1^{er} dialogue ministériel de haut niveau sur le nouvel objectif collectif financement (cf. [décision 9/CMA.3 § 10](#))
- 14 nov. : table ronde ministérielle sur l'ambition pré-2030 (cf. [décision 1/CMA.3, § 31](#)) Cette table ronde est annuelle à compter de la CMA-4

[Site web de la COP-27 \(CCNUCC\) - programme global provisoire](#) (au 18 oct. 2022)

[Site web de la Présidence égyptienne - Programme de la Présidence égyptienne](#)



Les enjeux de la COP-27 en bref

Dans la continuité de Bonn, la **priorité** de la COP-27 : **mise en œuvre de l'Accord de Paris** (Nouveau focus des négociations, à présent que les règles ont été finalisées). En témoigne la **Devise officielle** de la Présidence égyptienne : “***together for implementation - just and ambitious***”. Pour avancer sur cette mise en œuvre de l'Accord de Paris, **4 grands volets sont prioritaires pour la COP-27**

Article de l'AP	volets de négociation	Enjeux associés
Art. 4	Réduction des émissions (atténuation)	relever l'ambition
Art. 9	Financement climat des pays vulnérables	avancer sur le nouvel objectif financement post-2025 et renforcer le financement au sens large (100 Md/an)
Art. 7	Adaptation	concrétiser l'objectif mondial sur l'adaptation et renforcer le financement de l'adaptation spécifiquement
Art. 8	Pertes et préjudices	créer un mécanisme de financement dédié
Art. 6	Mécanismes de marché	discussions techniques
Art. 13	Rapportage (transparence)	discussions techniques
Art. 14	Global Stocktake (Bilan mondial)	discussions techniques

Les enjeux de la COP-27 : contexte (1)



La situation mondiale a radicalement changé depuis la COP-26.....

Contexte géopolitique, énergétique et économique

- après 2 ans de perturbations et restrictions des activités économiques et de la mobilité des personnes suite à la pandémie du Covid-19 : relance économique post-Covid : reprise des émissions : nouveau record mondial de CO₂ en 2021 (36,3 Gt, le pic n'a pas été atteint en 2020)
- crise énergétique mondiale engendrée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie

Conséquences - Cette crise énergétique a notamment engendré :

- une **réduction progressive des exportations de gaz** depuis la Russie vers l'Europe de l'Ouest
- la **relance des centrales à charbon** dans plusieurs pays européens (France, Allemagne, Autriche, Pays-Bas,...), ce qui aura un **impact direct sur les émissions de CO₂** pour l'année 2022
- un **risque d'accroissement des investissements** dans de nouveaux projets d'exploitation de fossiles
- de **fortes hausses des prix de l'énergie, des produits alimentaires et du coût de la vie** en général

Cette situation pourrait (je dis pourrait) conduire à une **remise en question ou à un affaiblissement des objectifs** de réduction des émissions de GES des Etats en raison :

- de l'augmentation de la production de l'électricité à base de charbon
- des budgets nationaux plus serrés liés au contexte inflationniste

Les enjeux de la COP-27 : contexte (2)



CITEPA

Contexte scientifique

- publication des **2^e et 3^e volumes du 6^e rapport du Giec**, respectivement en février et avril 2022
- **l'écart entre la science et l'ambition** continue de se creuser (*Emissions Gap Report* à paraître)

Contexte politique (1/2)

- **les pays industrialisés ne sont pas parvenus à atteindre l'objectif des 100 Md\$** de financement climat en 2020, année cible (83,3 Md\$)
 - le bilan définitif de l'OCDE sur le financement climat fourni aux pays en développement sur la période 2013-2020, publié le 29 juillet 2022, pointe un **écart de près de 20 Md \$** en 2020
 - la mobilisation du **financement privé** stagne depuis 2015 (part de **2,3%** du total en 2020)
 - malgré l'intensification de la crise de l'endettement de nombreux pays en développement, le financement climat public demeure essentiellement sous forme de **prêts (71%)** (dons : 26%)
 - le **déséquilibre entre atténuation et adaptation** persiste (**58%** du total en 2020) alors que l'adaptation (**32%** du total) représente pour les pays en développement, et notamment les pays vulnérables, un enjeu beaucoup plus important que l'atténuation
- le financement des actions climat des pays en développement par les pays industrialisés constitue le "**nerf de la guerre**" des négociations au sein de la CCNUCC et surtout une **source de tension et de blocage** depuis de nombreuses années
- un renforcement du financement climat est **indispensable** pour **établir la confiance** entre les pays du Nord et les pays du Sud
- à la COP-27, les pays du Sud ne manqueront pas de critiquer ce **manque d'ambition**

Les enjeux de la COP-27 : contexte (3)



CITEPA

Contexte politique (2/2)

Incident diplomatique USA-Chine : suite à la visite de Nancy Pelosi (Président de la Chambre des représentants), le 2 août 2022, à Taiwan (dont le statut de pays indépendant n'est pas reconnu par la Chine), le Ministère des affaires étrangères chinois a annoncé, le 5 août 2022, une série de 8 « *contremesures* » annulant ou suspendant des coopérations sino-américaines sur différents sujets, dont « *la suspension des discussions entre la Chine et les Etats-Unis sur le climat* »

- suspension d'une réunion, prévue en sept. 2022, du « **groupe de travail sur le renforcement de l'action climat dans les années 2020** » mis en place conjointement par la Chine et les USA, annoncé à la COP-26 le 10 novembre 2021 pour mener des discussions régulières
- cette contremesure a ensuite donné lieu à une salve d'échanges sur Twitter entre représentants officiels chinois et américains
- ça tombe mal car le **climat** était **un des seuls domaines de coopération bilatérale USA-Chine** où les relations diplomatiques étaient **constructives** (cf. droits humains, guerre commerciale, propriété intellectuelle)
- reste à voir **l'impact** de cette décision **sur les positions de négociation des 2 pays à la COP-27**

Quelques signes d'espoir toutefois :

- **Inflation Reduction Act (USA)** : hausse important du budget sur 10 ans dédié à la transition énergétique et à l'action climat (369 Md\$ supplémentaires)
- **NDC** : **Inde** (objectif de neutralité C en 2070 formalisé) et **Australie** (nouvel objectif 2030 : -43% / 2005, contre -26 à -28% avant)

Les enjeux de la COP-27 (2)



CITEPA

Enjeu n°1) Ambition - atténuation (1/2) : niveau d'ambition individuelle

Rappel : à Glasgow, les Parties de l'Accord de Paris ont été priées par la CMA-3 de **revoir et d'améliorer les objectifs fixés pour 2030 dans leurs NDC** pour qu'ils soient compatibles avec les objectifs de +2°C et +1,5°C (cf. Pacte de Glasgow : [décision 1/CMA.3, § 29](#))

22 avril 2022 : la Secrétaire exécutive de la CCNUCC a envoyé une note aux Parties leur demandant de soumettre avant le **23 sept. 2022** :

- leur contribution nationale (**NDC**) mise à jour ou leur nouvelle NDC (cf. art. 4 et paragraphes 23 et 24 de la [décision 1/CP.21](#)) (*voir note*)
- leur stratégie bas-carbone long terme (**LTS**) (art. 4 et paragraphe 35 de la [décision 1/CP.21](#)) (*voir note*)

Pour être prises en compte dans le **rapport de synthèse** (cf. [décision 1/CMA.3](#)) qu'a publié le Secrétariat de la CCNUCC le 26 oct. 2022

Or, depuis la COP-26 :

- seulement **23 Parties** ont soumis leur NDC-2, ce qui porte le total des NDC-2 à **165** sur les 194 Parties de l'Accord de Paris (*source* : [tweet Alok Sharma + WRI, NDC tracker](#)). Sur ces 165, **99** ont soumis une NDC-2 avec des objectifs de réduction renforcés (Australie de -26-28%/2005 à -43%/2005, 8 sept. 2022, Inde avec ZEN 2070)
- seulement **9 Parties** ont soumis leur LTS, ce qui porte le total à **53** sur les 194 Parties (*source* : CCNUCC, [liste des LTS soumises](#))

Les enjeux de la COP-27 (3)



Enjeu n°1) Ambition - atténuation (2/2) : niveau d'ambition collective

Rappel : à Glasgow, mise en place d'un **programme de travail pour relever de façon urgente le niveau d'ambition collectif en matière d'atténuation** (cf. Pacte de Glasgow : [décision 1/CMA.3, § 27](#))

Pas de résultats concrets à Bonn sur ce sujet. **Retour à la case départ** à Charm el-Cheikh

A noter qu'aucun pays du G7 n'a assisté à la **table ronde informelle sur l'action climat** organisée le 21 sept. 2022 par Antonio Guterres, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU

- signe peu encourageant en amont de la COP-27 - manque de volonté politique - ça témoigne de la faible priorité politique accordée au dossier climat en réalité par les pays les plus riches

Charbon : a fait l'objet d'une mention pour la première fois dans une décision de la COP (cf. [décision 1/CP.26 § 20](#)) mais cette année, vu la crise énergétique engendrée par la guerre en Ukraine, il gardera sans doute un profil bas

Enjeu de la COP-27 : avancer sur ce programme de travail pour qu'il débouche sur des résultats concrets

Les enjeux de la COP-27 (4)



CITEPA

Enjeu n°2) Financement - avancer sur le nouvel objectif post-2025 (1/2)

Décision 14/CMA-1 (adoptée à Katowice) : lancement des discussions sur un nouvel objectif collectif sur le financement post-2025 (à partir d'un niveau plancher de 100 Md\$) lors de la CMA-3 (à Glasgow)

A Glasgow, par la décision 9/CMA.3, adoptée lors de la CMA-3, les Parties se sont mises d'accord sur le fait que les discussions sur le nouvel objectif post-2025 s'articulent notamment autour :

- d'un **programme de travail *ad hoc* sur la période 2022-2024** sous l'égide de la CMA, pour encadrer les discussions techniques => **4 dialogues techniques /an** : le 4^e dialogue de 2022 aura lieu à Charm el-Cheikh le 5 nov. Il sera consacré à **l'accès au financement climat**
- des **dialogues ministériels biennaux** pour encadrer les discussions politiques

Les PED (pays vulnérables en tête) vont scruter de près les discussions sur le nouvel objectif post-2025

Enjeu de la COP-27 : faire des avancées concrètes vers la définition de ce nouvel objectif

En **toile de fond** : le fait

- que les pays industrialisés ne sont pas parvenus, après 13 ans, à atteindre l'objectif des 100 Md\$/an en 2020, son année cible (lui-même une goutte dans l'océan par rapport aux besoins réels) et
- qu'il reste un **écart entre l'objectif 2020 et le financement fourni en 2020** (près de 20 Md\$)

Les enjeux de la COP-27 (5)



CITEPA

Enjeu n°2) Financement - avancer sur le nouvel objectif post-2025 (2/2)

On peut resituer le chiffre de l'objectif des 100 Md\$/an en 2020 dans un **contexte plus large**

Je m'explique : l'incapacité des pays industriels à trouver suffisamment de ressources pour honorer leur engagement à aider les pays vulnérables est **en nette contraste** avec leur capacité à trouver des fonds pour faire face à la pandémie du Covid-19 :

- OCDE : selon son rapport « Impact territorial du Covid-19, gestion de la crise et relance économique », publié en mai 2021, **les Gouvernements ont fourni un total de près de 14 000 milliards de \$ (en anglais : 13.8 trillion \$, 1 trillion = 10^{12}) en soutien fiscal pour aider les entreprises, les ménages et les populations vulnérables** à faire face à la crise sanitaire
- FMI : pour faire face au Covid-19, un **soutien monétaire, budgétaire, financier et sanitaire de 650 Md\$** a été voté par son Conseil et attribué aux 190 pays membres (en fonction de leur quote-part), dont **275 Md \$ aux pays en développement/émergents** (source : FMI rapport annuel 2022, p.3)

Cela pourrait laisser entendre que le problème n'est pas un manque de ressources, mais plutôt un manque de volonté politique et le refus de considérer la crise climatique comme une vraie urgence

Le fait que l'objectif des 100 Md\$ n'ait pas été atteint est **de mauvais augure** pour construire la **confiance** entre pays du Sud et pays du Nord à la COP-27 et, comme lors des COP précédentes, sera sans doute source de **tensions vives**, voire de **blocages** lors des négociations

Enjeu de la COP-27 : les pays industrialisés devraient faire preuve de **davantage de volonté politique**, en prenant de **nouveaux engagements concrets de financement**

Les enjeux de la COP-27 (6)



CITEPA

Enjeu n°3a) Adaptation - avancer sur l'objectif mondial sur l'adaptation

Programme de travail « Glasgow-Charm el-Cheikh » (*Glasgow-Charm el-Cheikh Work Programme on the Global Goal on Adaptation*) sur 2022-2023 (cf. paragraphes 11 et 12 de la décision 1/CMA.3)

Objet : améliorer la compréhension de l'objectif mondial en matière d'adaptation (définition et choix de métriques, de méthodologies, d'indicateurs et de données,...)

Avancée : le sujet est inscrit à **l'ordre du jour formel de la CMA-4** (cf. agenda item 6(c))

Enjeu de la COP-27 : parvenir à un résultat concret vers la définition d'un objectif : au moins parvenir à une compréhension commune des domaines prioritaires d'action et de financement, d'autant plus que, comme les pays n'ont pas réussi collectivement à baisser les émissions mondiales, le sujet de l'adaptation prend de plus en plus d'importance (par rapport à l'atténuation)

Enjeu n°3b) Financement de l'adaptation

A Glasgow, les pays développés ont été exhortés à au moins **doubler, d'ici 2025, leur soutien financier collectif aux pays en développement pour leurs actions d'adaptation** (par rapport aux niveaux de 2019), en s'efforçant de parvenir à un équilibre entre l'atténuation et l'adaptation (cf. paragraphe 18 de la décision 1/CMA.3). Soit, en se basant sur le financement adaptation fourni en 2019 (20,1 Md\$ - source : OCDE, p.8), environ **40,2 Md \$ en 2025**

Selon Alok Sharma, **les coûts d'adaptation annuels s'élèveront à au moins 140 Md\$/an d'ici 2030**

Enjeu de la COP-27 : (1) établir un plan pour clarifier comment ils comptent concrétiser cet engagement et trouver un accord sur la forme du financement (des dons plutôt que des prêts) + (2) de nouveaux engagements concrets de financement adaptation par les pays industrialisés

Les enjeux de la COP-27 (7)



CITEPA

Enjeu n°4) Pertes et préjudices (1/3)

Le sujet des pertes et préjudices (*loss and damages*) constitue le **3^e volet de l'action climat**, après l'atténuation et l'adaptation. Il concerne les **pertes et dommages irréversibles induits par le changement climatique** qui dépassent les capacités des sociétés et des écosystèmes à s'y adapter

Sujet très clivant entre pays du Nord et pays du Sud

Sujet qui renvoie à la question très controversée de la **responsabilité historique des émissions de GES** qui incombe en premier lieu aux **pays industrialisés**, et à la **justice climatique**

D'un côté, les **pays industrialisés** s'opposent depuis plusieurs années à accorder une grande attention politique à ce sujet dans le cadre des négociations de la CCNUCC, **craignant d'être tenus juridiquement responsables** de leurs contributions historiques au CC via des **actions en justice** par les pays vulnérables et d'être obligés de leur **verser des indemnisations** pour les pertes et préjudices subis, même si la décision 1/CP.21 (§ 51) précise que l'art. 8 ne peut donner lieu ni servir de base à aucune responsabilité ni indemnisation

De l'autre côté, les **pays en développement**, soutenus par les **ONG**, exigent la mise en place d'un **mécanisme de financement spécifique** pour canaliser les ressources financières pour les pertes et préjudices des pays vulnérables qui sont les moins responsables du CC (ils y ont contribué le moins), qui sont en première ligne face aux impacts et qui sont les moins bien équipés pour y faire face

Ce dispositif serait distinct du financement de l'adaptation (**financements nouveaux et additionnels donc**)

Les enjeux de la COP-27 (8)



CITEPA

Enjeu n°4) Pertes et préjudices (2/3)

Le Danemark est devenu le **premier pays (le premier *Gouvernement national*) à fournir un financement spécifique** pour les pertes et préjudices : 100 M DKK (13 M€) - le 20 sept. 2022 en marge de l'Assemblée générale de l'ONU

Montant faible par rapport au financement mobilisé par les Parties pour l'atténuation/adaptation mais c'est très **symbolique** car il brise un tabou parmi les pays industrialisés sur la mobilisation de financement pour les pertes et préjudices. Cette décision pourrait inspirer d'autres pays industrialisés à suivre cet exemple

A Glasgow, l'**Ecosse** avait **promis 2 M€ (une *nation*)** et le **Gouvernement wallon** a **approuvé un financement spécifique de 1 M€ le 18 juillet 2022**

Les **attentes** sur ce dossier sont **très fortes** cette année puisque c'est le continent d'Afrique qui accueille la COP-27. A Charm el-Cheikh, les pays vulnérables vont exiger la mise en place d'un **mécanisme formel de financement dédié** (financé par les pays industrialisés) et donc d'**inscrire ce sujet à l'ordre du jour formel (*formal agenda item*)** des négociations de la CMA-4. On en saura plus le 1^{er} jour de la conférence car c'est à ce moment-là que l'ordre du jour de la CMA-4 sera adopté. Il revient à la présidence égyptienne de trouver un accord entre les Parties car l'ordre du jour est adopté par consensus.

Inscrit ou non à l'ordre du jour, ce mécanisme va être au cœur des négociations

COP-27 + CMA-4 : *agenda item 8(f)* : questions liées aux modalités de financement pour traiter les pertes et préjudices

Enjeu de la COP-27 : (1) inscrire le sujet de la création d'un mécanisme de financement spécifique des pertes et préjudices à l'ordre du jour formel des négociations + (2) adopter une décision établissant un tel mécanisme de financement

Une fois qu'un sujet est à l'ordre du jour formel d'une COP/CMA, ça signifie qu'il a été **validé** par l'ensemble des Parties comme **sujet légitime de négociation**. Une étape procédurale. Les négociations pourront donc démarrer 36

Les enjeux de la COP-27 (9)



CITEPA

Enjeu n°4) Pertes et préjudices (3/3) - Quelques lueurs d'espoir.....

Revirement de la position de l'UE

Lors de la pré-COP à Kinshasa (3-5 oct. 2022), Frans Timmermans, vice-Président de la Commission européenne, s'est prononcé pour l'inscription du financement des pertes et préjudices à l'ordre du jour formel de la CMA-3

Allemagne

La Ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a indiqué le 7 oct. 2022 que l'Allemagne soutient l'inscription du sujet à l'ordre du jour à Charm el-Cheikh

Egypte

La Présidence égyptienne de la COP-27 travaille activement pour rapprocher les positions des pays du Nord et des pays du Sud

Qui et comment ?

Les négociations vont surtout porter sur la question de savoir **comment financer les pertes et préjudices et qui va les financer**

Antonio Guterres n'a pas mâché ses mots lors de l'ouverture du segment de haut niveau de l'Assemblée générale de l'ONU, le 20 sept. 2022 : agir sur les pertes et préjudices est un « *impératif moral... une question de justice climatique, de solidarité internationale et de confiance* »

Pour financer les pertes et préjudices, il propose d'instaurer une **taxe exceptionnelle sur les superprofits des sociétés pétrolières et gazières** (cf. son discours)

Récapitulatif des enjeux



CITEPA

Article de l'AP	volets de négociation	Enjeux associés
Art. 4	Réduction des émissions (atténuation)	Sujet de blocage <i>potentiel</i> à la COP-27
Art. 9	Financement climat des pays vulnérables	Sujet de blocage <i>probable</i> à la COP-27
Art. 7	Adaptation et financement de l'adaptation	Sujet de blocage <i>probable</i> à la COP-27
Art. 8	Pertes et préjudices	Sujet de blocage <i>probable</i> à la COP-27
Art. 6	Mécanismes de marché	Fortes avancées lors de la COP-26
Art. 13	Rapportage (transparence)	Fortes avancées lors de la COP-26
Art. 14	<i>Global Stocktake</i> (bilan global)	Fortes avancées lors de la COP-26

Perspectives

Etant donné (i) le manque de progrès substantiels à Bonn, (ii) le rythme lent des discussions sur les dossiers clés, (iii) les fortes divergences et tensions entre pays industrialisés et pays en développement et (iv) la crise énergétique mondiale, les négociations de la COP-27 à Charm el-Cheikh risquent d'être vives, difficiles, voire très difficiles



Pour aller plus loin....

- Secrétariat de la CCNUCC, [NDC Synthesis Report](#) + [LTS Synthesis Report](#), 26 oct. 2022
- World Resources Institute, [State of NDCS 2022](#) (synthèse sur les NDC), 28 sept. 2022
- OMM : [Greenhouse Gas Bulletin 2022](#), 26 oct. 2022
- Carbon Brief : [What gets prioritised and ignored at UN climate negotiations?](#) 25 oct. 2022
- Carbon Brief : [Q&A: Should developed nations pay for 'loss and damage' from climate change?](#) 26 sept. 2022
- World Resources Institute : [Adaptation Finance: 11 Key Questions, Answered](#). 25 octobre 2022
- Groupe V20 : [Climate vulnerable economies loss report - economic losses attributable to climate change in V20 economies over the last two decades \(2000-2019\)](#), 8 juin 2022
- *Climate Transparency* (2022). The Climate Transparency Report 2021. 28 septembre 2022. Consulter [l'annonce](#), la [synthèse](#), la [brochure](#), le [rapport](#) et les [profils pays](#). Ce rapport annuel constitue une analyse détaillée de l'action climat des pays du G20 et de leur transition vers une économie à zéro émission nette

Suivront aussi :

- AIE, [World Energy Outlook](#) ou WEO) à paraître le 27 oct. 2022
- PNUE, *Emissions Gap Report*
- OMM, déclaration sur l'état du climat mondial
- mise à jour des données du Global Carbon Project (GCP)
- mise à jour des projections de [Climate Action Tracker](#)



COP-27 : décryptage du CITEPA

Dossier Bilan COP-26 et enjeux COP-27 d'ici début nov. 22

Au quotidien

- comme chaque année, le Citepa suivra **au jour le jour** les **avancées techniques et politiques des négociations**

Rendez-vous sur la [page Veille Air & Climat](#) de notre site

Synthèse courte

- article en décembre 2022 : bilan synthétique des résultats

Dossier complet

- au printemps 2023

COP-27 : décryptage du Citepa





CITEPA

Merci de votre attention

Les enjeux de la COP-27 en bref

Article de l'AP	volets de négociation	Enjeux associés
Art. 4	Réduction des émissions (atténuation)	Sujet de blocage <i>potentiel</i> à la COP-27
Art. 9	Financement climat des pays vulnérables	Sujet de blocage <i>probable</i> à la COP-27
Art. 7	Adaptation	Sujet de blocage <i>probable</i> à la COP-27
Art. 8	Pertes et préjudices	Sujet de blocage <i>probable</i> à la COP-27
Art. 6	Mécanismes de marché	discussions techniques
Art. 13	Rapportage (transparence)	discussions techniques
Art. 14	Global Stocktake (Bilan mondial)	discussions techniques